

## Réunion du Conseil Communal du 27/10/2008

### Rapport officiel et en résumé

#### **1. Décision de principe pour la construction de nouvelles infrastructures scolaires et parascolaires à Capellen.**

Le conseil communal unanimement prend la décision de principe pour la construction de nouvelles infrastructures scolaires et parascolaires à Capellen, comprenant des locaux pour une Maison Relais pour Enfants, pour l'éducation précoce, l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, le réaménagement du Centre de Loisirs en salle sportive et un parking souterrain avec stockage.

#### **2. Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 9.836.463,00 € T.T.C. pour l'extension n° 02 de l'école primaire au « Kinneksbond » à Mamer.**

Le conseil communal avec huit voix et quatre abstentions approuve les avant-projet et devis sommaire au montant de 9.836.463,00 € T.T.C. pour l'extension n° 02 de l'école primaire au « Kinneksbond » à Mamer, comprenant 15 salles de classe et 9 salles d'appui pour le « team teaching ».

#### **3. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux.**

Le conseil communal entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre ainsi que les questions émanant des conseillers communaux.

#### **4. Fixation des taux à appliquer pour 2009 en matière d'impôt foncier.**

Le conseil communal unanimement décide de fixer les taux de l'impôt foncier pour l'an 2009 comme suit:

- Taux A 500% (cinq cents)
- Taux B-1 700% (sept cents)
- Taux B-3 500% (cinq cents)
- Taux B-4 250% (deux cent cinquante).

#### **5. Fixation de la participation à l'épargne scolaire 2008/2009.**

Le conseil communal unanimement décide de participer à l'action "Epargne Scolaire 2008/2009" avec un montant de 20,00 € pour chaque élève qui fréquente la première année d'études de la commune de Mamer.

## **6. Affaires de personnel :**

### **a. allocation de cadeaux de départ à la retraite à Mme Josée Kirsch-Fautsch, institutrice d'éducation préscolaire et à M. Guy Lemmer, ouvrier communal ;**

Le conseil communal unanimement décide d'allouer à Mme Josée Kirsch-Fautsch, institutrice d'éducation préscolaire et à M. Guy Lemmer, ouvrier, un cadeau de départ à la retraite.

### **b. remise de montres jubilaires pour 20 années de bons et loyaux services à Mme Marie-Louise Spilman-Nilles, chargée de cours, Mme Sylvie Himmes, institutrice, Mme Monique Kinnen, institutrice, Mme Marie-Paule Knepper-Jacqué, membre de commissions consultatives, M. Marc Nockels, M. Léon Fisch, M. Claude Werer, M. Claude de la Hamette et M. Pierre Jankowoy, ouvriers communaux;**

Le conseil communal unanimement autorise le collège des bourgmestre et échevins à allouer aux susdits bénéficiaires une montre jubilaire d'une valeur de 1.000,00 € T.T.C. maximum.

### **c. création d'un poste de rédacteur au secrétariat communal.**

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste de rédacteur au secrétariat communal.

## **7. Approbation d'une convention avec l'Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l. et le Mouvement Ecologique a.s.b.l. ayant pour objet de définir les structures, mesures et actions destinées à être réalisées sous la dénomination « Klimabündnis Lëtzebuerg – Klimabündnis Luxembourg – Alliance pour le Climat, Luxembourg ».**

Le conseil communal unanimement approuve la convention signée le 24/10/2008 par le collège échevinal avec l'Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l. et le Mouvement Ecologique a.s.b.l. ayant pour objet de définir les structures, mesures et actions destinées à être réalisées sous la dénomination « Klimabündnis Lëtzebuerg – Klimabündnis Luxembourg – Alliance pour le Climat, Luxembourg » ainsi que le règlement interne de la Cellule de coordination du Klimabündnis Lëtzebuerg.

Le conseil communal décide de reporter les points suivants de l'ordre du jour à une prochaine réunion qui aura lieu lundi, le 10/11/2008 à 16.00 heures, savoir :

- Avis au sujet du plan de gestion annuel des forêts pour l'exercice 2009.
- Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 1.832.000,00 € T.T.C. pour la remise en état générale du hall sportif « Nic. Frantz » à Mamer.

- Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 1.260.000,00 € T.T.C. pour des travaux de réaménagement et d'installation d'une climatisation dans le « Mamer Schlass » à Mamer.
- Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 450.000,00 € T.T.C. pour des travaux de remise en état de l'église de Capellen.
- Approbation d'une modification du budget extraordinaire de l'exercice 2008.
- Fixation de la participation communale aux droits d'inscription aux conservatoires de musique luxembourgeois publics pendant l'année scolaire 2007/2008.
- Office social :
  - a) nomination d'un membre pour le renouvellement par cinquième de l'office social ;
  - b) approbation du compte de l'office social de l'exercice 2006 ;
  - c) votes du budget rectifié de l'exercice 2008 et du budget initial de l'exercice 2009.
- Fixation des nuits blanches d'office pour 2009.